

Avis de Vente au plus offrant A.O. N° 24 /2016

La société **Gammarth Immobilière (G.I)**, Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien de quatre (04) Lots de terrains sis à **Hammam-Sousse et Hergla** (Lots séparés):

Lot	Nom du Bien	Superficie Approximative	Emplacement	Vocation		Titres Fonciers
I	Les Anges	3 590 m ²	Mitoyen au Golf International Kantaoui. A proximité du lotissement La Baie des Anges surplombant le port de plaisance de Kantaoui	Zone para-hôtelière UTs2 COS : 0,4 pour les activités de service et animation 0,35 pour l'hébergement hôtelier CUF 1,2 (R +2)		3 590 parts dans l'indivision du TF 28283 Sousse
II	Chahd	1 591 m ²	Terrain nu clôturé sis à l'angle des rues Abi Jaafer El Mansouri et Chadli Kallala. A quelques minutes de la zone touristique de Hammam Sousse	Habitat Individuel jumelé COS : 0,4 CUF : 1 (R+2)	opérations d'ensemble et équipements socio collectifs de proximité COS : 0,5 CUF : 2,2 (R+4)	TF 58844 Sousse, 58846 Sousse, 58847 Sousse, et 353 parts dans l'indivision du TF 17039 Sousse
III	Hergla 441	396 m ²	Lotissement AFH « Hergla 1 » en face de la plage de Hergla	Habitat individuel Jumelé COS 0,4 – CUF 0,7		125161 Sousse
IV	Hergla 435	334 m ²		Hauteur 8 m (R+1)		124087 Sousse

Les plans de situation sont disponibles sur le site <http://gammarth-immobiliere.tn/>, ou directement chez Gammarth Immobilière.

Les biens immobiliers objet de la cession sont **libres de tous droits ou hypothèques** et relèvent de la propriété de l'Etat tunisien. Ils figurent dans le domaine de propriété privée de l'Etat. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

Les deux terrains objet des lots I et II sont soumis au règlement d'urbanisme de Hammam Sousse.

Les deux terrains objet des lots III et IV sont viabilisés et sont soumis au règlement d'urbanisme de lotissement AFH Hergla I.

La vente porte sur les biens dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers sous sa propre responsabilité. Gammarth Immobilière et l'Etat garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est invitée à retirer le cahier des charges (C.C), aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent dinars (100 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Chaque candidat est admis à participer à un ou plusieurs lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre central de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière

Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie

Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 24 /2016

«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C est fixé à **Dix mille dinars (10 000 DT) pour chacun des lots I et II et à deux mille dinars (2 000 DT) pour chacun des lots III et IV.**

La date limite de remise des offres est fixée au **jeudi 27 Octobre 2016 à 16H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **16H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent cinquante (150) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216 962 218 ou +216 71 960 100 ou +216 73 369 037 ou +216 98 910 000). **GI**

Vue par satellite du lot « LES ANGES » sis à Hammam Sousse -Sousse
35°53'18.01"N- 10°34'37.54"E



A titre indicatif selon Photos et droits Google fournis au public.

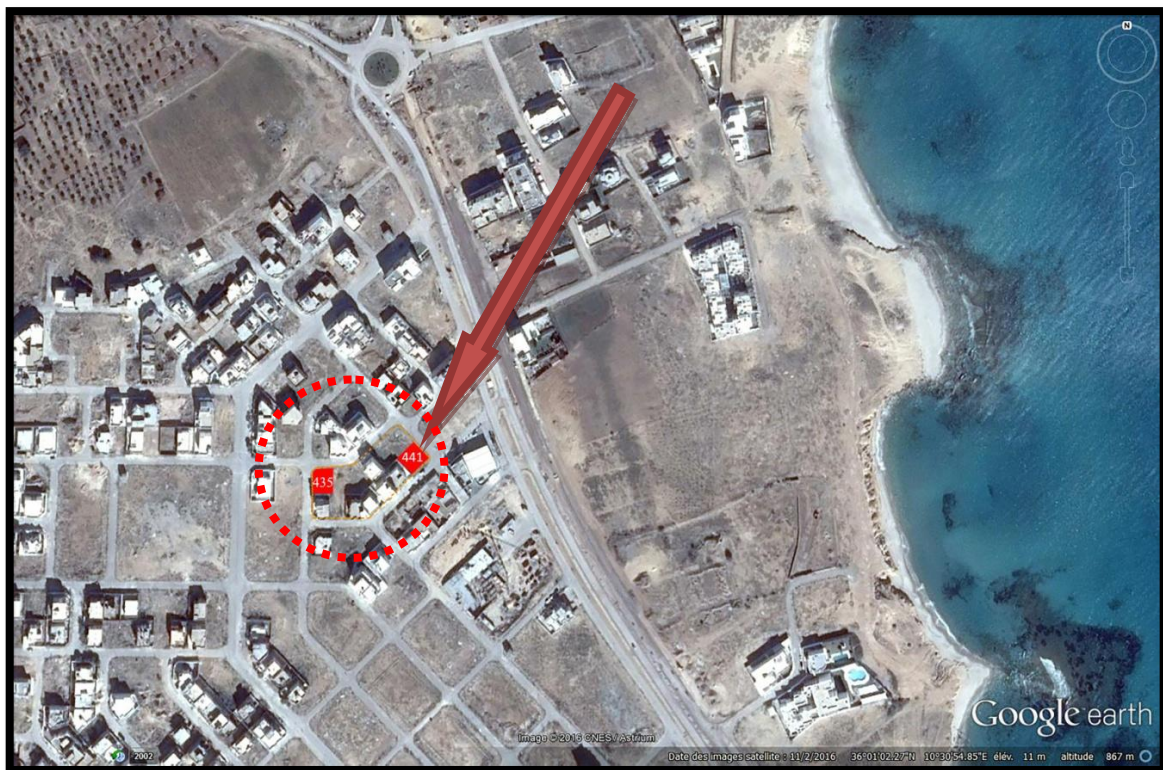
Vue par satellite du lot « CHAHD » sis à Hammam Sousse -Sousse
35°51'33.99"N- 10°36'24.54"E



A titre indicatif selon Photos et droits Google fournis au public.

Vue par satellite des lots "HERGLA 441" et "HERGLA 435"

sis à Hergla 1-Sousse
36°01'00.67"N-10°30'49.62"E



A titre indicatif selon Photos et droits Google fournis au public.